

REGISTRÉ D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Implantation d'une centrale photovoltaïque

Arrêté d'ouverture de l'enquête :
arrêté n° 36-2023-04-1200003 en date du 12 Avril 2023 de

M. le Maire de : D'Indre
 M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M DELUET Arnaud qualité Commissaire

Membres titulaires : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
Membres suppléants : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 9 Mai 2023 au 13 Juin 2023

les _____ -de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Blaus
Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :
comportant 16 feuillets non mobiles, cotés et paragraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de Blaus

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mardi 9/05/2023 de 9H à 12H et de _____ à _____
les Jeudi 11/05/2023 de 14H à 17H et de _____ à _____
les Vendredi 12/05/2023 de 14H à 17H et de _____ à _____
les Samedi 13/06/2023 de 9H à 12H et de _____ à _____
les Mardi 13/06/2023 de 14H à 17H et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIERE JOURNÉE

Les 9 mai 2023 à 9 heures à 12 heures

Observations de M⁽ⁿ⁾

Signature de l'inspecteur, première permanence

1) Helios pour-Jour-Jonillien EFP de 13 heures
L'inspecteur prend le pilotage de 13 heures
Son rôle est que avec l'assistance
de EFP.

[Handwritten signature]

X

Signature de la permanence à 12h de 13/05/2023

2) Pointe Orange FEYDEAU Président de l'École de Paroissiens me,

Le jour lundi 15 mai à 9h05 je vous informe que
l'intégration de l'annuaire photo historique engage la
sécurité de nos pratiquants dans l'exercice de la
discipline au vol aérostatique

L'écrit ~~aurait~~ des élèves débutants et nous ne pouvons
pas rassurer le monde accidenté sur ce nouveau
objectif, votre responsabilité ne peut pas être engagée,
sans ouvrir un plus le risque de santé de piloter
de vol aérostatique.

Le pose d'antenne même dans l'enceinte (haut de la
cathédrale) qui doit être immédiatement évacuée, c'est aussi
noté au procès-verbal.
Le besoin de stériliser la permanence provoque
des "pompes" pour la suite engendrant aussi des
problèmes de vols etc.

¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

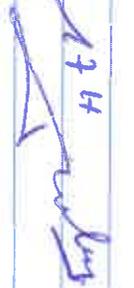
[Handwritten mark]

Les parents élus ont obligés de suivre cette voie.
Pour nous élus et instructeurs de l'école cette
interprétation signifie le FIN de cette école.
Je reste à votre disposition au 0557867894.

Fidèle Felice David David de Paris de la FFP
Adressé Paris ~~David~~ 12 rue François Henric
de Beauvoir le 15/05/2023.

Question de la grande permanence le 15/05/23 à 14h
à la commission ~~travail~~

3) David Philippe 4 les lianes 36300 Le Blanc
Je suis très à l'écoute de l'association de culture philo-
qui n'est pas comme ça et n'est pas de production d'images nouvelles.
Vos conseils à l'égard de quelques exemples à 15/05/23 à 14h


Femine de la permanence 15/05/23 à 14h


4) Question de la permanence le 2/06/23 à 14h
Alison Marie Anne la grande permanence
de 15/05/23 à 14h


5) Alexis Franck DOREN président Association des Voyageurs
de Provence.
Consultation des dossiers -> l'humour d'un dossier de
requête par mail.


6) AS³⁰ BRISSET Yvan Fabricant parachute
Suite à la consultation des dossiers, la sécurité des
usagers reste les que devenus danger aussi, pour
leur service de secours.


⑦ N° 430 AUCOT Christophe. Actuellement Parachutiste
Suite à l'installation des panneaux la plupart des
langages s'effectuent dans le sens de la piste
c'est à dire des dorsus des panneaux, par conséquent
en cas de procédure d'urgence, cela reste extrêmement
dangereux et inconcevable !!!

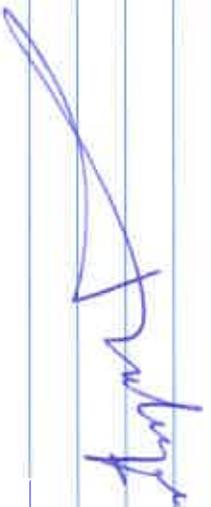
⑧ N° 29. TRUFFAUT Michel. Président du Parc Club d'Indre,
auprès du fédéral par l'EFF le Brene.

L'avis du parachute au Grand de pied de la
portabilité de servir un être qui se voit rasé
au milieu du corps de, panneaux perforés.
Sera-t-il possible donc d'intervenir rapidement
dans l'opération pour éviter recours à un brési
Actuellement, si un parachute se blesse sur le
terrain, des personnels se portent rapidement sur
les lieux en véhicule, avec toujours des secours et
déshydratés. Ce me sera pas possible en raison de
l'installation des panneaux.

Je vous en prie démontrant l'impact d'un
accident causé de l'activité parachutiste au Brene
faisant un nouveau décès d'activité.



114 Feuille de la permanence.
Le Comité Brene.



Qualité de la performance de 10/10 à 94

9) Comme Corvelli je suis pour l'intégration d'un peu blanc sur notre contenu participatif à l'occasion d'une reprise d'histoire optimale du terrain, pas de nuire sur la biodiversité ordinairement de cette phase sur le terrain isolé, pour ne "polluer" pas la vue des nouveaux. Surtout de nuire pour notre contenu. (La Blanc)

10) Thierry Corvelli (La Blanc) et son épouse à l'indigène participatif qui nous appréciant de le rendre. Les autres des jeunes enseignants sur notre bassin dont le fils est professeur à la moyenne nationale. Je pense par ailleurs de compléter avec bénévolement quelques des matières d'efficacité, peut-être un peu de la formation de celle-ci et participative (travaux participatifs) de déplacement de cette semaine belle compagnie pour travailler avec l'ensemble des enfants à l'école.

11) Patrick LEROY
Il est tout à fait pertinent de réaliser ce type d'intégration Solitaire sur un terrain participatif de sorte de l'évaluation. A réaliser.

12) Louis d'ORION
L'ajout d'histoire, conçu en collaboration avec les élèves nous aura des terres historiques nous comparées à ce type d'élevage nous semblent parfaitement pertinents, il y a de nombreux avantages techniques et la FNEO en a conscience.

13) Philippe MARECHAL (Bilalou)
Plusieurs éléments sur terrain me semblent poser question - L'importance de former au sein de l'école de manière des élèves en parallèle, c'est-à-dire au sein de l'école avec les OAC. Il faut aussi les former de plusieurs manières : et surtout.

- L'implication la première est obligée : depuis la marche à air, quel sera son nouvel emplacement?
 - Le lancement de première (150 m) ne finira pas par impliquer la route. Et donc la route sera quel sera l'impact de cette route sur l'appareil de autres, surtout en piste 04?
 - Quel sera l'impact de la route sur la première de l'installation de la marche à air, en fonction de son nouvel emplacement?
 - Le hangar premier, doit être démonté et réassemblé ailleurs, quel est l'impact de déplacement de hangar, les données au figuré pas dans l'état d'impact à air : disposition de la piste.
 - La pose de son système autour de première ne pose un problème de sécurité pour la sécurité car elle va être en la zone des zones sauvages et la sécurité est elle-même très limitée.
- De plus, la DDA a une série de autres points :
- un avis négatif en mai 2011
 - le premier avis positif sur 3 points, le second sur un seul. Deux points oubliés mentionnés : passer.
- Après de tous ces éléments, je pense que l'impact ne peut pas être éliminé. Elle doit être complétée, et comme mentionné en public, un peu d'attente.

City Cornwall (Leicester)

Trois semaines à l'implication : d'une équipe professionnelle dans le monde où ça ne peut pas être activé de manière plus simple.



X Friedrich Schlegel (Ruffec)

Je suis opposé à l'installation de panneaux solaires sur un terrain d'aviation. Mon fils (15 ans) déboulant le plancher, je suis très inquiet d'un lâcher sur un terrain couvert de panneaux :

- épuisement

- manque de surprise

- allongement d'urgence sur les panneaux

X
→ une augmentation du risque, donc je pense que je serai très sévère à ce qu'il réalise le vol à voile sur un terrain d'aviation couvert de panneaux solaires. Que ce soit pour le vol moteur, le vol à voile, le parachutisme les panneaux solaires ont un risque accru dans l'appren-
-drage; Ce n'est vraiment pas adapté pour l'apprentissage & pour les écoles.

(16)

X AUSTIN Mayline Le Blanc

Très favorable à l'implantation. Développement économique pour la ville du Blanc. Ressources en énergie pour l'avenir.

Risque discret.



Structure de la permanence à 12h
de Communauté

+ Courrier vers le 7101/123. N° 12

17
~~X~~

Metois Jean-Daniel
moniteur de parachutisme
EFP Le Blanc
17 rue des chênes
86340 Fleuré

Monsieur le commissaire-enquêteur
Mairie de le Blanc
36300 le Blanc

Fleuré le 5 Juin 2023

Monsieur

Je me permet d'attirer votre attention sur mes remarques relatives à ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'aérodrome de le Blanc indre.

Moniteur de parachutisme ainsi que pilote privé avion , je souhaite vous aleter des risques que pourrait générer un tel projet .

En effet étant sur un aérodrome aux activités aéronautiques diverses et notamment le parachutisme sportif dont la sécurité des pratiquants ne pourrait être assuré en cas de finalité de ce projet qui m'étonne autant qu'il m'inquiète.

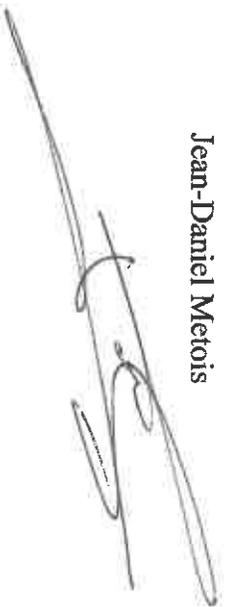
À savoir : réduction de la zone de posé pour les parachutistes et hyper dangereux pour les élèves avec risque corporel grave en cas de posé sur les panneaux photovoltaïques risque d'effets thermiques par temps chaud provoquant l'instabilité des aéronefs , ces installations étant soumises à clôture de 3 mètre de haut est un autre obstacle pour l'atterrissage des parachutistes .

Les avions ne sont pas à l'abri de sortie de piste ainsi que la proximité des abords de la piste ce qui constitue un risque d'accident grave voir mortel pour les pilotes et les passagers .

Cette école Française de parachutisme connu et reconnu implanté sur ce site depuis 49 ans ou des nombreux jeunes ont été formés ne peut disparaître et pourtant le risque existe si ce projet venait à aboutir .

Voila Monsieur le commissaire-enquêteur mes avis et remarques , vous en souhaitant bonne reception je vous prie de recevoir mes sentiments respectueux .

Jean-Daniel Metois



Ouverture de la permanence le 13/06/23 à 14h

18 Madame FRYDAU en réponse à 14h / 14h20 et,
salame BOAÏER le Blanc Poir, car ça fera de l'argent
pour la commune pour améliorer la vie des blénois et
pour l'image renouvelable.

ABOÏER.

19 Madame BRICKETEAU pour
ce sont des éléments nécessaires à la nouvelle énergie et nous
devrions dans le monde paysan.

M. Didier MARTINAUD Contre

La pratique l'éco-modernisme sur le terrain et je trouve que
c'est incompatible avec les panneaux photovoltaïques. Le temps de
mise en ligne mesuré réduit de moitié par son panneau
Hélène Pichard Contre

20 M. P. L. M. AMETIN pratique éco-modernisme depuis 60 ans
je ne serais pas de CONNAUX BOAÏER au Patois de

21 Couvris déposé SMIL PAROT

22 Ajouté Couvris Mlaine

23 Colonne de l'énergie le 13/06/23 à 14h.

R. COMMUNEAU
M. DÉROUET

Bonjour,

Doublement d'accord pour une énergie naturel et des bénéfices pour faire développer une commune.

C'est pourquoi nous donnons un AVIS FAVORABLE à ce projet.

Cordialement,

SARL TP PAJOT

PAJOT Jean Marie

X

22

Loi Grenelle, loi de transition énergétique, que ce soit à l'échelle nationale ou communale, le développement des énergies durables est plus que jamais d'actualité. Mobilisées autour des questions environnementales, de nombreuses collectivités ont déjà sauté le pas. Bien d'autres encore, communes rurales ou régions, ont aussi choisi de placer la transition énergétique au cœur de leur développement économique et social.

Le soutien du gouvernement apporté aux projets Territoires à Énergie Positive pour une croissance Verte (TEPCV) est une preuve indéniable du rôle majeur des collectivités territoriales dans la transition énergétique. Disposant généralement de bâtiments aux larges toitures, de friches ou encore de délaissés la production d'énergie solaire est une réelle opportunité pour les collectivités.

Dans ce cadre, l'installation de panneaux photovoltaïques est devenue une des briques essentielles des stratégies locales.

C'est ainsi, qu'après un appel à candidature, le conseil municipal de la ville du BLANC a décidé en fin d'année 2021 de signer une promesse de bail emphytéotique administratif avec la Société URBASOLAR afin de lui permettre de développer un projet d'implantation de centrale photovoltaïque sur l'aérodrome du Blanc.

Le projet de centrale sera implanté sur les délaissés de la plate-forme aéroportuaire, l'emprise de la future centrale est de l'ordre de 30 hectares sur une surface totale de l'aérodrome de 75 hectares.

En parallèle, des conventions d'occupation du domaine public ont été négociées puis signées avec les associations utilisatrices de la plate-forme de l'aérodrome (*vol à voile, parachutisme, vol moteur et aéromodélisme*). Au travers de ces conventions, la municipalité a souhaité garantir à ces quatre associations l'occupation du domaine public sur les emprises définies dans celles-ci, et ce moyennant une redevance qui reste symbolique.

Ce choix fait par la municipalité repose sur plusieurs arguments :

X

Le photovoltaïque pour booster l'emploi

Si les panneaux solaires ne peuvent être fabriqués sur place, les activités connexes liées à leur installation et maintenance vont naturellement contribuer à dynamiser le bassin d'emploi au niveau local

Pour les chantiers photovoltaïques ou les réparations d'installations solaires par exemple, les sociétés spécialisées à proximité profiteront des demandes locales. L'entretien des espaces enherbés sous les panneaux sera confié à une entreprise locale.

Ainsi, l'installation de panneaux solaires générera une hausse de la demande de main d'œuvre, plus de richesse et d'emplois.

Les bénéfices économiques liés à la fiscalité

Le photovoltaïque permet aussi aux collectivités territoriales de bénéficier d'avantages financiers directement issus du revenu fiscal généré par les projets photovoltaïques installés sur leur territoire et ce, tout au long de la durée d'exploitation, 32 ans pour ce qui concerne la ville du Blanc.

En effet, la production d'électricité étant considérée comme une activité commerciale, la ville du Blanc, le Conseil Départemental de l'Indre, mais aussi la Communauté de Communes Brenne val de Creuse détenant la compétence économique vont percevoir des revenus fiscaux locaux (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, IFRER...).

Enfin, la ville du BLANC est propriétaire du terrain, elle percevra donc un loyer relativement conséquent au regard de ses recettes de fonctionnement actuelles, près de 700 000 € par an pendant 32 ans.

Cette recette permettra de réaliser les programmes d'investissement nécessaires à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des blancs. Elle contribuera également à atténuer le poids important du remboursement de la dette héritée du passé qui courre jusqu'en 2041.

Photovoltaïque et autoconsommation électrique

Produire et consommer son énergie localement est une question économique sur laquelle les collectivités vont de plus en plus se pencher. En effet, en faisant le choix du photovoltaïque les collectivités, dont LE BLANC, profitent de nombreux avantages notamment :

- amorcer la transition énergétique de leur territoire,
- favoriser la décentralisation en consommant tout ou partie de la production produite sur place.

Collectivités et photovoltaïque, un rôle pédagogique vecteur de cohésion sociale

L'investissement de la ville du BLANC dans un projet durable va à la fois :

- réveiller les consciences quant à l'importance des enjeux de la transition énergétique,
- fédérer les acteurs locaux,
- renforcer les liens sociaux autour d'un projet commun.

Par délégation du Maire,

L'Adjoint,

P/lo
le maire
VILLAGE DU BLANC
LE BLANC
L'Adjoint